

CEAUCE

Juillet 2021



Bulletin Municipal

N° 161



Le mot du maire



Comme je l'écrivais en avril dernier, Ceaucé a vocation à accueillir ceux qui aiment le beau, le vrai, le naturel et à leur offrir une qualité de vie qui les incitent à y demeurer. J'ajoutais que son embellissement et son développement étaient l'affaire de tous.



Cependant, des instances administratives hors sol et sans âme tentent, avec détermination, de nous priver de moyens essentiels à notre attractivité et à notre développement.

Notre école privée vient d'être fermée et notre collège est menacé à terme.

Tout cela décidé de façon autoritaire, sans concertation aucune avec les familles et les élus.

Un combat a commencé. L'enjeu en est la survie de notre territoire dans lequel Ceaucé occupe une place centrale reconnue, son collège en étant le signe indiscutable.



J'appelle tous ceux qui se sentent concernés – et je sais qu'ils sont nombreux – à manifester, dans la cohésion, leur soutien à la municipalité dans ce combat crucial pour l'avenir de Ceaucé pour que vive notre collège.

Michel DARGENT

PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 8 JUIN 2021

ETAIENT ABSENTES ET REPRESENTES : Mme HEUVELINE Patricia et Mme BOITTIN Anne-Isabelle qui avaient donné procuration respectivement à Mme BOURREE et Mme FERET.

1/ SIMPLIFICATION COMPTABLE-ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57

APRES EN AVOIR DELIBERE, L'assemblée

- autorise le changement de nomenclature budgétaire et comptable des budgets.
- informe la Trésorerie de LA FERTE MACE de la candidature de la commune en tant que préfigurateur du référentiel budgétaire et comptable M57.

2/ DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que VEOLIA a fourni un devis avec l'utilisation de lait de chaux permettant une hygiénisation des boues (environ 400 m³) au bout de 10 jours. Un suivi journalier sera mis en place et une analyse avant épandage sera réalisée pour la conformité et le maintien de la stabilisation en pH. Il sera mis en place un point de dépotage sur le silo, à partir du sol afin d'éviter l'intervention en hauteur.

Le coût du traitement d'hygiénisation s'élève à 15 800.00 € HT et 18 960.00 € TTC.

Entendu ces explications et après discussion et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE le devis de VEOLIA pour un montant HT de 15 800.00 € HT et 18 960.00 TTC,
- SOLLICITE la subvention après de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents à intervenir.
- PRECISE que la dépense interviendra sur le BP ASSAINISSEMENT 2021.

3/ FUSION DES REGIES DE RECETTES DROITS DE PLACE - PHOTOCOPIES

Afin de simplifier les procédures administratives et comptables liées à la bonne tenue de ces régies, il conviendrait de les regrouper en une seule et même régie dénommée « Régie de recettes des droits de place – photocopies de la commune de CEAUCE ».

Cette fusion pourrait être effective à compter du 01 juillet 2021 pour clôture des comptes au 30 juin 2021. La proposition est acceptée.

4/ CREATION D'UNE COMMISSION « MARCHE DE PRODUITS LOCAUX »

Monsieur le Maire envisage de créer un marché de produits locaux sur la commune, qui se tiendrait le samedi matin. Il demande à l'assemblée de constituer une commission chargée de travailler sur les artisans et commerçants susceptibles d'être intéressés par ce marché.

Après discussion, et à l'unanimité, la commission est constituée comme suit :

- M. Thierry MORIN, M. Tony POUSSIER, Mme Marie-France BOURREE



PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 AVRIL 2021

ETAIT ABSENTE ET REPRESENTEE: Mme BADEUIL Claire qui avait donné procuration à Mme BOITTIN

1/ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 DE LA COMMUNE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal APPROUVE le compte de gestion 2020 du trésorier municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur et n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

2/ APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DE LA COMMUNE

Délibérant sur le compte administratif 2020, dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter l'ensemble des opérations du budget primitif et des décisions modificatives d'un même exercice :

INVESTISSEMENT

Dépenses	373 296.14
Recettes	633 706.86
Résultat de l'exercice	+ 260 410.72
Résultat antérieur	- 477 439.03
Résultat de clôture	- 217 028.31
Dépenses RAR	/
Recettes RAR	/
Résultat RAR	/

FONCTIONNEMENT

Dépenses	686 613.59
Recettes	952 337.48
Résultat de l'exercice	+ 265 723.89
Résultat antérieur	+ 277 456.51
Résultat de clôture	+ 543 180.40



Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le compte administratif 2020 est approuvé.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS 2020 du BUDGET DE LA COMMUNE

L'assemblée au vu des résultats de l'exercice, DECIDE d'affecter 217 028.31 au 1068 pour les besoins de financement (correspondant au déficit d'investissement), le solde à reporter en fonctionnement au 002 est de 326 152.09 €

4/ FIXATION DES TAUX DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX

Monsieur le Maire propose de procéder au vote.

Après discussion et en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité :

- DECIDE de fixer les taux des deux taxes directes locales comme suit :

Taux taxe foncière bâti : 43.92 %

Taux taxe foncière non bâti : 35.67 %



PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 AVRIL 2021 – suite

5/ APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet du budget qui s'équilibre de la façon suivante :

En section de fonctionnement, en dépenses et en recettes : 1 254 328.09 €

En section d'investissement, en dépenses et en recettes : 793 904.40 €.

Après en avoir délibéré, le budget primitif 2021 est adopté à l'unanimité.

6/ VOTE DES SUBVENTIONS 2021

DEMANDEURS BENEFICIAIRES	PROPOSITIONS 2021	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
Truite Domfrontaise	50 €	50 €
CFA ALENCON	150 €	150 €
UNSS Collège Goscinny	1000 €	1000 €
MFR HALEINE	100 €	100 €
TOTAL		1 300 €



7/ INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, l'assemblée :

- ACCEPTE de reconduire le versement de l'indemnité de gardiennage de l'église d'un montant de 300 € à Mme Annick CORVEE.



PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 AVRIL 2021

ETAIENT ABSENTS ET REPRESENTES : Mme BADEUIL Claire qui avait donné procuration à Mme BOITTIN et M EUVELINE Jacques qui avait donné procuration à M RIDEREAU.

1/ APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT DU 13/04/2021 DE LA CDC ANDAINE-PASSAIS

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le rapport de la CLECT tel qu'il l'a présenté.

Par conséquent, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le rapport de la CLECT du 13 avril 2021,
- CHARGE Monsieur le Maire d'en communiquer la décision au Président de la CDC Andaine-Passais.



A C L A P A

2021—2022

Association Culture et Loisirs Au Pays d'Andaine
Proposera à CEAUCE des formations dès septembre en :



**Musique (instruments divers
pour toutes générations)**

-Dessin

-Art Floral

Nouveau



*Flûte
traversière*

12, rue Jean Moulin
Juvigny Sous Andaine
61140 JUVIGNY VAL
D'ANDAINE

06 56 73 03 04

Art et Jardin is back !

Voyant l'horizon sanitaire s'éclaircir au fil des semaines et après l'annulation de l'an passé, toute l'équipe d'Art et Jardin s'est retroussée les manches pour organiser la prochaine édition qui aura lieu le dimanche 26 septembre. De nombreux exposants sont attendus, notamment autour des métiers du jardin, de l'art et des produits locaux. Des ateliers sont prévus, afin de ponctuer la journée : démonstration d'un souffleur de verre, d'un tourneur sur bois et bien d'autres surprises encore... Pour les découvrir, rendez-vous le dimanche 26 septembre, dès 10 h autour du plan d'eau. Bien-évidemment, cela dépendra des évolutions sanitaires.



Par ailleurs, nous recherchons toujours des personnes pour faire vivre et développer Art et Jardin, toutes les bonnes volontés peuvent contacter Tony POUSSIER au 06 63 13 93 93.

CRÉA'TIFF
SALON DE COIFFURE

AVEC UN SAN
RENDEZ-VOUS
DU MARDI AU VENDREDI
DE 9H00 À 12H00
DE 14H00 À 18H00

RUE D'AMBRIÈRES
61330 CEAUCE
TEL 02 33 38 94 11

CHARCUTERIE - BOUCHERIE
TRAITEUR
Philippe et Laurence CRÉAUSIER

Plusieurs PRIX d'Honneur
VEAU FERMIER DU LIMOUSIN
ÉLEVÉ SOUS LA MÈRE

11 rue de Domfront
61 CEAUCE
Tél. : 02 33 38 32 34

Le Flash
Découvrez le magasin
d'Élodie

Cadeaux
Pochettes de jeu à gratter
Montres Bijoux
Romans Livres BD

Bonne année 2019 !

16, place du Collège - 61330 CEAUCE
02.33.30.02.53

Seb TAXI

Toutes distances

Transport de malades
assis sous conditions

Sébastien CORVÉE
Le Haut Mousset - 61330 CEAUCE
02 33 38 08 61

APE LANCELOT DU LAC

L'année scolaire arrive à sa fin, il était temps pour l'APE de faire une AG extraordinaire. Nous nous sommes donc réunis le 15 juin pour faire le point sur cette année scolaire encore très perturbée par les restrictions sanitaires. Notre association a pour but de soutenir, de proposer et de financer les projets scolaires de l'école.

Sans l'APE, certaines activités proposées à nos enfants ne pourraient être mises en place. N'hésitez donc pas à rejoindre l'équipe! Cette année scolaire 2020-2021, bousculée par la COVID-19, nous a contraint à annuler notre Déjeuner aux Tripes et la traditionnelle Kermesse de fin d'année. Mais la motivation de l'équipe n'a pas été ébranlée ! L'APE a décidé de mener ses actions habituelles et d'en faire "fleurir" d'autres.



En fin d'année 2020, 3 actions ont été menées simultanément : les **CHOCOLATS DE NOËL** ont connu le même succès que les années précédentes, les **SAPINS EN BOIS** et les **PANIERES GOURMANDS** ont explosé nos espérances !! Pour le printemps, 2 opérations ont été organisées : les **CHOCOLATS DE PAQUES** ont très bien marché et la **VENTE DES PLANTS, FLEURS ET AROMATES** a été brillante. Aussi, tout au long de l'année scolaire, le **RELAIS DE L'ETAPE** a conçu une pizza, la "LANCELOT". A chaque vente de cette pizza, 1€ était reversé à l'APE. Un grand merci à Virginie et Joël. A savoir qu'ils tiennent à renouveler l'opération l'an prochain et que la pizza sera toujours vendue cet été. Toutes ces opérations nous ont **permis de financer** beaucoup de choses pour l'école et nos enfants: - livres à Noël; - range doudou; - serviettes de table; - imprimante couleur; - machine à découper; - sortie spectacle cheval ; - jeux pour la garderie ; - clés USB pour l'entrée en 6e des CM2 ; - des draisiennes; Etc...

Tous ces projets représentent un coût de 4000 euros... Ils ne pourraient exister sans les actions de l'APE. L'équipe de l'APE tient à remercier tous les parents qui donnent de leur temps pour la réussite des différents projets, l'équipe enseignante pour leur travail auprès de nos enfants pour les faire grandir et à tous ceux qui soutiennent de près ou de loin nos actions. Deux dates sont à retenir pour la rentrée prochaine: - le jeudi 2 septembre, jour de la rentrée, l'APE souhaite accueillir parents et élèves avec un petit café/chocolat + viennoiseries si les conditions sanitaires le permettent; - le mardi 21 septembre à 20h: Assemblée générale de l'APE pour reconstituer le bureau de l'association et mettre en place les actions de l'année à venir.

Le bureau de l'APE



Club Olympique Céaucéen



Au C.O.Céaucé on prépare la saison prochaine. Pour ceux qui ont fourni une adresse Mail, les renouvellements de licences seniors ont été envoyés par internet à partir du 13 juin (le mail s'appelle "Licence FFF"; il faut vérifier dans les indésirables). Merci à tous de retourner le formulaire au plus tôt. Pour les jeunes les demandes seront envoyées par mail à partir du 28 juin. Ceux qui n'ont pas fourni d'adresse mail devront venir chercher la demande sur papier à redonner signée. Il en est de même pour tout nouveau joueur désirant s'inscrire au club de Céaucé.



Une journée portes ouvertes pour les jeunes était organisée le samedi 12 juin de 10h30 à 17h en fonction des âges ; le matin 7 tout petits (6 à 8 ans) ont découvert le club. Le C.O.C est satisfait de la participation à cette journée et espère qu'un certain nombre prendra une licence pour la prochaine saison.



Samedi 19 juin c'était portes ouvertes pour les féminines ; 25 jeunes filles étaient présentes au stade de 14h30 à 17h et ont participé aux divers ateliers malgré la pluie. On espère que cette première prise de contact avec la pelouse de Céaucé leur aura plu et donné l'envie de prendre une licence afin de jouer en compétition. Pour jouer en senior il faut avoir minimum 16 ans en 2022.

L'assemblée générale du club se déroulera le samedi 26 juin au stade. on pourra lire le compte rendu dans la presse.

Le samedi 3 juillet le C.O.C organise un concours de pétanque. Ce concours se déroulait les années passées le lundi de Pentecôte.

Christelle et Sébastien se sont mariés samedi 12 juin à la mairie de Céaucé. Sébastien est un joueur et dirigeant actif du C.O.C et ses amis du club étaient présent pour la traditionnelle haie d'honneur. Tout le club adresse ses félicitations et tous ses vœux aux nouveaux mariés

Le site du club : <http://clubolympiqueceauceen.sportsregions.fr/>

La page facebook du club
<https://www.facebook.com/ceaucefoot/>





JOUEUR / DIRIGEANT / VOLONTAIRE

DEMANDE DE LICENCE DE FOOTBALL - SAISON 2021-2022

A remplir intégralement

Nom du club : C.O. CEUCE

N°affiliation du club : 512981

En cas de première demande, fournir une photo d'identité et un certificat médical (uniquement pour les majeurs)



IDENTITÉ NOM : Sexe : M ☐ / F ☐ PRÉNOM : Nationalité : Né(e) le : / à CP : Ville de naissance : Adresse (1) : CP : Ville : Pays de résidence : Téléphones : fixe mobile : Email (1) : (1) Je fournis (ou mon représentant légal) une adresse postale et une adresse électronique auxquelles me seront envoyées des communications officielles notamment celles prévues par le règlement disciplinaire de la FFF ainsi qu'un lien pour activer mon espace personnel sécurisé (mon espace FFF) afin de prendre connaissance de mes éventuelles sanctions disciplinaires. A défaut, j'accuse expressément que les adresses de mon club soient utilisées pour mes communications officielles.	
CATÉGORIE(S) Demande une ou des licences de types (plusieurs cases peuvent être cochées) : Dirigeant ☐ Volontaire ☐ Joueur Libre ☐ Joueur Futsal ☐ Joueur Loisir ☐	
DERNIER CLUB QUITTÉ Saison : Nom du club : Fédération étrangère le cas échéant :	
ASSURANCES Je reconnais (ou mon représentant légal si je suis mineur) avoir pris connaissance, dans le document fourni ici : https://fff.fr/e/as/7400.pdf , par ma Ligue régionale et mon club : - des garanties responsabilité civile et individuelle accidents dont je bénéficie par le biais de ma licence et de leur coût, - de la possibilité d'y renoncer et des modalités pour y renoncer, - de la possibilité et de mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires. (cocher obligatoirement l'une des deux cases ci-dessous) : ☐ Je décide de souscrire aux garanties complémentaires et je m'engage à établir moi-même les formalités d'adhésion auprès de l'assureur. ☐ Je décide de ne pas souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées. OU BIEN ☐ Je décide de ne pas souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées.	
OFFRES COMMERCIALES Je souhaite être informé(e) d'offres exclusives, sélectionnées pour moi, par la FFF ☐ Je souhaite être informé(e) d'offres préférentielles de la part des partenaires officiels de la FFF ☐ Je souhaite être informé(e) d'offres préférentielles de la part des partenaires officiels de la FFF ☐	
COORDONNÉES Les coordonnées d'un demandeur dirigeant ou volontaire sont susceptibles d'apparaître sur les annuaires et/ou les sites internet de la FFF, des Ligues ou des Districts. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case ☐	
LICENCIÉ MINEUR : AUTO-QUESTIONNAIRE MÉDICAL Le certificat médical n'est pas obligatoire. Ce principe est applicable uniquement si la condition suivante est respectée : - l'intéressé doit répondre au questionnaire de santé https://www.fff.fr/e/l/qas-il-min-2021-2022.pdf et attester d'une réponse négative à toutes les questions. Dans le cas contraire vous devez fournir le certificat médical ci-dessous qui ne sera valable que pour la saison en cours . Par la présente, le bénéficiaire et son représentant légal attestent avoir pris connaissance du questionnaire et attestent avoir : ☐ Répondu NON à toutes les questions ; vaut autorisation de sursis simple (dans les conditions de l'article 73.1 des RG de la FFF). ☐ Répondu OUI à une ou plusieurs question(s) ; certificat médical ci-dessous à faire remplir.	
LICENCIÉ MAJEUR : AUTO-QUESTIONNAIRE MÉDICAL Le certificat médical est valable pour une durée de trois saisons. Ce principe n'est applicable que si les deux conditions suivantes sont respectées pendant la période de trois saisons : - l'intéressé doit conserver sa qualité de licencié d'une saison sur l'autre. - l'intéressé doit répondre chaque saison à un questionnaire de santé https://www.fff.fr/e/l/qas-il-2021-2022.pdf et attester d'une réponse négative à toutes les questions. Par la présente, je confirme avoir pris connaissance du questionnaire et j'atteste avoir : ☐ Répondu NON à toutes les questions. ☐ Répondu OUI à une ou plusieurs question(s) ; certificat médical ci-dessous à faire remplir. Dans tous les autres cas (ex : première demande de licence), vous devez fournir le certificat médical ci-dessous .	
CERTIFICAT MÉDICAL Je soussigné, Dr. (1) certifie que le bénéficiaire, identifié ci-dessous, Pour les joueurs : ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique du football : - en compétition, - en compétition de la catégorie d'âge immédiatement supérieure (2). Pour les dirigeants : - ne présente aucune contre-indication apparente à l'arbitrage occasionnel. (1) Obligation. (2) Répondre aux mentions inscrites. (3) Le cachet doit être lisible en totalité (encrer noir souhaité).	
LICENCIÉ MINEUR : SIGNATURE Le représentant légal autorise le bénéficiaire de cette demande à prendre une licence au sein de ce club dans les conditions énumérées dans le présent document (notamment celles relatives aux assurances) ainsi que la création d'un espace personnel. Signature :	
LICENCIÉ MAJEUR : SIGNATURE Le demandeur certifie que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes. Demandeur : Signature :	
REPRÉSENTANT DU CLUB : SIGNATURE Je certifie que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes et engagent la responsabilité du club. Nom, prénom : Le / Signature :	

Les données personnelles recueillies, propriété de la FFF, font l'objet d'un traitement informatique par la FFF aux fins de traitement des demandes et de gestion des licences. Elles sont destinées aux Clubs, Districts, Ligues et à la FFF et peuvent être transmises à l'ARJEL dans le cadre du contrôle et du respect des réglementations de paris sportifs. Pour les joueurs, ces données sont également transmises à la FFF dans le but d'identifier les clubs licenciés indisciplinés lors de l'établissement du classement FFF. Pour les dirigeants et encadrants bénévoles elles font également l'objet d'une vérification automatisée de l'absence de condamnation pénale par la Direction Départementale de la Protection des Populations compétente sous l'égide du Ministère des Sports via la plateforme dédiée PLASIV (outil judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes) et la délivrance du bulletin n°2 du casier judiciaire (art. L212-9 et L322-1 du code du sport). Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD), le demandeur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui le concernent. Le demandeur peut exercer ces droits en s'adressant à la FFF via la rubrique dédiée « Protection des données personnelles » sur les sites de la FFF, des Ligues et des Districts ou par courrier postal à l'adresse suivante : FFF, Délégués à la Protection des Données (DPO), 87 boulevard de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15.

Une plaque votive du 17ème siècle

Le 26 septembre 1886, pressé par l'architecte chargé de la construction de la nouvelle église, et vu la demande du Conseil de Fabrique de Ceaucé en date de 26 août de la même année, sous la présidence de Mr Goyet, maire, le Conseil Municipal prenait connaissance de l'état estimatif des objets à vendre provenant de la vieille église. Nous n'avons pas le détail de ces objets, mais nous savons néanmoins qu'il s'agissait des parties d'anciens autels, rétables et autres objets qui, de l'avis de l'architecte, ne présentaient aucun intérêt artistique et qui ne pouvaient être utilisés dans la nouvelle église. Cet état estimatif s'élevait à la somme de 1.350 fr et le Conseil de Fabrique fut autorisé à vendre tous ces objets, même à un prix inférieur. Dix années plus tard, le 6 septembre 1896, selon l'état des fonds disponibles pour la nouvelle construction, la vente de ces objets et des vieux matériaux n'avait rapporté que 1.300 fr. (*Registre des délibérations du Conseil Municipal de Ceaucé*)

Parmi les rares objets ayant échappé à cette vente, ou à leur destruction, figure une admirable plaque votive aujourd'hui tapie dans la pénombre de l'entrée donnant sur les fonts baptismaux de notre église. Un membre d'une famille Jouan, commerçant à Paris, ayant vécu à Ceaucé au 17ème siècle, y exprimait ses dernières volontés.

Cependant, pour le lecteur d'aujourd'hui, le texte, écrit en caractères et selon l'orthographe de l'époque, présente quelques difficultés de lecture. La principale ne vient pas des mots en eux-mêmes, mais de la façon dont les imprimeurs et les graveurs, les écrivaient à l'époque. Ainsi, le U est remplacé par un V et le J par un I. Nous pouvons donc par exemple lire : « PAVVRES » pour pauvres, « IEAN IOVAN » pour Jean Jouan et « IOVR » pour jour, ainsi que « PO » ou « POVR » pour pour, etc.

Le texte

MONSIEVR LE CVRE DE L EGLISE ET PAROISSE DE MONSIEVR ST ERNIER DE
CEAVLCE ET LES PROCVREVRS ET MARGVILLERS DE LA DICTE EGLISE PRE-
SENTS ET ADVENIR SONT TENVS ET OBLIGES DE FAIRE DIRE CHANTER ET CEL-
LEBRER A PERPETVITE PAR LES PRESTRES EN ICELLE DEVX OBISTS ET SER-
VICES SOLLEMNELLES PAR CHACVN AN POVR LES AMES DES DEFFVNCTS IEAN
IOVAN EN SON VIVANT MARCHANDS ESPICIER ET IVRE VENDEVR DE POISSON
DE MER FRAIS SEIC ET SALLE EN LA VILLE DE PARIS ET DE MARIE PEIGNER SA
FEMME LESQVELS CE DOIVENT DIRE LVNG PO LE DIT IOVAN LE ...MIL SIX
CENT... PAREIL IOVRS DE LEVR DECEST CHASQVUN DES DITS OBIT SERA COM-
POSE DE VIGILLE DES MORTS VNE MESSE DE REQUIEME A DIACRE ET SOVBS-
DIACRE ET SERONT FAICTES DES PRIERES ET RECOMMENDATIONS DES FON-
DATEVRS A L OFFERTE ET A LA FIN DE LA DICTE MESSE SERA CHANTE LIBERA
VERSET ET ORAISONS A COVTVMES PO LES TREPASSEZ AVEC LE DEPROFVN-
DIS DEVANT LE CRVCIFIX ET APRES DEVANT L AVTEL DE LA VIERGE L AN-
TIENNE SALVE REGINA VERSET ET ORAISONS SVIVANTES ET AVPARAVANT
QVE DE COMMENCER LA DICTE MESSE SERONT LES CLOCHES SONNEES A
PLAIN SON ET SERA CHANTE A HAVLTE VOIX L HYMNE DE VEXILLA REGIS
VERSET ET ORAISONS Y PROPRE ET A COVTVMES LORS ET PENDANT LA SEL-
LEBRATION DE LAQVELLE MESSE SERA MIS ET ALLVMEZ SVR L AVTEL OV
ELLE SE DIRA 2 CIERGES DE CIRRE JAVNE ET QVATRE AVTRE CIERGES DE PA-
REILLE CIRE QVI SERONT PLACEE DANS QVATRE CHANDELLIERS AVTOVR DE
LA REPRESENTASION QVI SERA MISE DEVANT LE CRVCIFIX LE IOVR DES DICTS
OBITS SERVICES A LA FIN DICEVX SERA AVSSI DONNE PERPETVELLEMENT
PAR LES PROCVREVX DE L OEUVRE ET FABRIQUE DE LA DICTE EGLISE L
AVMOSNE AV NOMBRE DE DEVX CENT PAVVRES QVI EST A CHASQVN CENT
PAVVRES PAR CHASQVN DICEVX OBITS ET SERVICES LES QVELLES AVMOSNES
SERONT COMPOSEES DE 12 DENIERS A CHASQVN DES DITS PAVVRES OV BIEN
DV PAIN A LA IVSTE VALLEVR AVX PLVS INDIGENS PAVVRES DE LA DICTE PA-
ROISSE AVSSI SERONT TENVS LES DICTS CVRE ET PROCVREVRS DE LA DICTE
FABRIQUE FAIRE DIRE LA VENDREDY DE CHASQVE SEMAINE A PERPETVITE
VNE MESSE BASSE DE LA STE PASSION DE NOSTRE SEIGNEVR IHS CHRIST A L
AVTEL

DE LA STE VIERGE ET A LA FIN D ICELLE DEPROFVNDIS VERSET ORAISONS ACOVTVMES PO LES TREPASSEZ AVPARAVENT DE COMMENCER ICELLE MESSE SERONT LES CLOCHES SONNEES TROIS COVPS PO LE MOINS PENDANT ICELLE MESSE Y AVRA DEVX CIERGES ALVMES SVR LE DICT AVTEL POVR LA SELLEBRATION DES QVELS DEVX OBISTS SERVICE ET MESSE SERONT TENVS ICEVX PROCVREV DE L OEUVRE ET FABRICQVE DE FOVRNIR PERPETVELLEMENT VNG CALICE D ARGENT DE BONNS ET HONNESTES ORNEMENTS ET AVLTRE CHOSE NECESSERE LE TOVT SVIVANT LE CONTRAT PASSE PAR DEVANT LE GENISSEL NOTAIRE LE XXVII OCTOBRE 1641

PRIEZ DIEV POVR LEVRS AMES

Traduction

Monsieur le Curé de l'église et paroisse de Monsieur St-Ernier de Ceaulcé et les procureurs et marguilliers de la dite église, présents et à venir, sont tenus et obligés de faire dire, chanter et célébrer à perpétuité, par les prêtres en celle-ci, deux obits et services par chacun an pour les âmes des défunts Jean Jouan, en son vivant marchand épici-er et juré (1) vendeur de poisson de mer frais, sec et salé, en la ville de Paris, et de Marie Peigner sa femme. Lesquels se doivent dire l'un pour le dit Jouan le ...mil six cent..., pareil jour de leurs décès, chacun des dits obits sera composé de vigile des morts, d'une messe de Requiem à diacre et à sous-diacre, et seront faites des prières et recommandations des fondateurs. A l'Offerte, et à la fin de la dite messe, sera chanté Libera, verset et oraisons accoutumées pour les trépassés avec le De Profundis devant le Crucifix, et après, devant l'autel de la Vierge, l'antienne Salve Regina, verset et oraisons suivantes, et auparavant que de commencer la dite messe, seront sonnées les cloches à plein son, et sera chanté à haute voix l'hymne Vexilla Regis, verset et oraisons y propres et accoutumées. Lors et pendant la célébration de laquelle messe seront mis et allumés, sur l'autel où elle se dira, deux cierges de cire jaune et quatre autres cierges de pareille cire qui seront placés dans quatre chandeliers autour de la représentation qui sera mise devant le Crucifix le jour des dits obits et services. A la fin de ceux-ci, sera aussi donné perpétuellement, par les procureurs de l'œuvre et fabrique de la dite église, l'aumône au nombre de deux cents pauvres, qui est à chacun cent pauvres par chacun de ces obits et services. Lesquelles aumônes seront composées de 12 deniers à chacun des dits pauvres, ou bien du pain à la juste valeur aux plus indigents pauvres de la paroisse. Aussi, seront tenus les dits curés et procureurs de la dite fabrique de faire dire, le vendredi de chaque semaine à perpétuité, une messe basse de la Sainte Passion de notre Seigneur Jésus-Christ à l'autel de la Sainte Vierge, et à la fin de celle-ci De profundis, verset et oraisons accoutumées pour les trépassés. Auparavant de commencer cette messe, seront sonnées les cloches trois coups pour le moins. Pendant cette messe y aura deux cierges allumés sur le dit autel. Pour la célébration desquels deux obits, service et messe, les procureurs de l'œuvre et fabrique seront tenus de fournir perpétuellement un calice d'argent, de bons et honnêtes ornements et autres choses nécessaires. Le tout suivant le contrat passé par devant Legenissel, notaire, le XXVII octobre 1641.

Priez Dieu pour leurs âmes.

(1) Juré : *Sous l'Ancien Régime, jusqu'à la Révolution Française, les différents corps de métiers étaient regroupés en communautés, l'équivalent des branches professionnelles actuelles, dont les membres devaient prêter serment. Parmi ces membres étaient élus, généralement pour un an, des « Jurés ». Ceux-ci étaient chargés de visiter les maîtres et les marchands afin de vérifier la qualité des ouvrages et des marchandises vendues. Ils devaient également présider toutes les cérémonies d'entrée des nouveaux membres au sein de la communauté.*

Pendant combien de temps les dernières volontés de la famille Jouan furent-elles respectées ? Malheureusement, l'Histoire ne le dit pas.

SARL Amédée
Entreprise de travaux publics et agricoles

Clait: 06.88.66.35.97
Xavier: 06.26.46.32.19

Les Bas Echalliers
61330 Céaucé

Email: brigitte-amedee@orange.fr
02.33.30.31.40



maçonnerie
construction neuve et restauration

**philippe
BRODIN**

61330 CEAUCE
TEL : 02.33.30.12.14



**Christophe
DESROCHERS**

Boulangerie - Pâtisserie
18, place du marché
61330 CEAUCE
Tél : 02 33 38 34 76



Céaucé Randonneurs

Sous réserve que les conditions sanitaires le permettent, la reprise des randonnées mensuelles aura lieu au cours du troisième week-end de septembre. A cette occasion, une journée découverte des nouveaux circuits ouverts sur notre commune, dont le programme est en cours d'élaboration, vous sera proposée.



Au jardin de Zébulon

Le projet de micro-crèche à Céaucé avance peu à peu. Les travaux ont commencé il y a quelques semaines et l'ouverture est prévue pour 2022.

La structure, qui sera encadrée par Anne Louvet, auxiliaire de puériculture, pourra accueillir jusqu'à 10 enfants, de 0 à 6 ans. Les horaires d'accueil sont volontairement larges afin de s'adapter au mieux aux besoins des parents. En effet, la micro-crèche sera ouverte de 7h à 19h du lundi au vendredi.

Pour toutes informations supplémentaires, un site internet a été créé : www.aujardindezebulon.wixsite.com/ceauce

Vous pouvez aussi nous contacter au 06 60 76 85 51.

Pour postuler et rejoindre l'équipe, seules les candidatures envoyées par courrier ou mail seront prises en compte. Merci de les faire parvenir sur aujardindezebulon@gmail.com ou à l'adresse suivante "Au Jardin de Zébulon chez Sabrina Deslandes (39 ter rue de la gare 61330 CEAUCE)





Notre début de saison de pêche a de nouveau été impacté par la pandémie de covid 19 qui nous a obligé à décaler 2 fois la date de l'ouverture qui a finalement eu lieu le week-end de pentecôte. Néanmoins nos fidèles pêcheurs ont joué le jeu et sont revenus taquiner la truite et on les en remercie vivement en espérant que cet épisode est maintenant derrière nous. Si la météo le permet nous allons continuer à faire des lâchers à intervalles réguliers afin d'attirer le maximum de pêcheurs et leurs accompagnants qui en profitent aussi pour pique-niquer sur place.

La saison se poursuit donc pendant la période estivale avec la possibilité de pêcher tous les jours du 1er juillet jusqu'au lundi 27 septembre de 8 h 00 à 19 h 00 voire même jusqu'au lundi 18 octobre si la météo est favorable (nous en reparlerons dans le prochain bulletin).

Il n'y aura pas de week-end grosses truites cette année car la saison est déjà avancée mais à chaque lâcher il y aura un pourcentage de grosses de mise dans le plan d'eau.

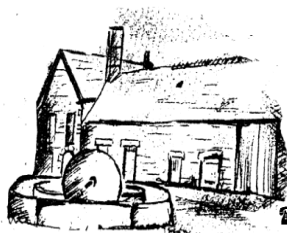
Les lâchers pendant la période estivale se font en fonction de la météo et s'il y a de fortes chaleurs nous ne faisons pas de lâcher, il faut alors se renseigner auprès des membres du bureau ou des commerçants qui vendent les cartes.

Comme d'habitude le plan d'eau sera fermé le week-end d'Art et Jardin si la manifestation a lieu.

Nous rappelons que les cartes de pêche sont en vente à la boucherie du Marché chez Jeremy Soulard le matin à partir de 7 h 00), au Flash bureau de tabac chez Elodie Havard et au Restaurant Le Relais de l'Etape chez Joël Lechevrel .



Poiré et cidre fermier



Laurent et
Thierry
HAMARD
La Sébaudière
CEAUCE
☎ 02 33 30 88 41

HEUVELINE
Stéphane

Plâtrier/Carreleur
isolation/cloisons sèches

13 rue des Aunais
61330 CEAUCE

02 33 66 81 98
06 73 50 74 50

baboune6118@orange.fr



LAURENT
MICKAEL

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

mickael.laurent61330@gmail.com

ZONE ARTISANALE
ROUTE DE DOMFRONT
61330 CEAUCE

09 63 56 10 58

06 72 48 14 20

ARTISAN **ARTIPÔLE**

En cette période estivale, voici des gîtes de notre commune



Gîte Rouge Vigné
Boisgontier Olivier
06 37 41 49 92



Gîte Plant De Blanc
Boisgontier Olivier
06 37 41 49 92

Gîte Les Echelles
Redmond Suzan
02 33 14 06 86



Le Fournil
Oude Hengel
02 33 37 31 37



SUITE...



**Le Camping Municipal
La Veillotièrre
02 33 38 31 19**



**Le Petit Verger
La Fenouillère
Cambell Alasdaire**

**Le Petit Gonay
Kirk Sarah**



Si vous souhaitez apparaître dans cette rubrique, n'hésitez pas à
nous contacter:
aidugousset@gmail.com
06 88 41 77 11

ARTISANS et COMMERCANTS DE CEAUCE

Suite



SODEMAGRI
Rue de DOMFRONT

Bar Du Marché
Place du Marché
Anthony Miles



Sellerie Douillet
La Barre
Didier et Thierry



Si vous souhaitez apparaitre dans cette rubrique, n'hésitez pas à nous contacter:
aidugousset@gmail.com
06 88 41 77 11



Paroisse Saint Sauveur en Domfrontais

MESSES DU MOIS DE JUILLET 2021

Dimanche	4 Juillet	11 Juillet	18 Juillet	25 Juillet	
ST JULIEN	10h30	10h30	10h30	10h30	
Samedi	3 Juillet	10 Juillet	17 Juillet	24 Juillet	31 Juillet
CHAMPSE-CRET			18h		
LONLAY				18h	
SAINT JULIEN					
ST BÔMER	18h				18h
CEAUCE		18h			

MESSES DU MOIS DE AOÛT 2021

Dimanche	8 Août	15 Août	22 Août	29 Août
ST JULIEN	10h30	10h30	10h30	10h30
Samedi	7 Août	14 Août	21 Août	28 Août
CHAMPSECRET		18h		
LONLAY			18h	
ST BÔMER				18h
CEAUCE	18h			

MESSES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2021

Samedi	4 Septembre	11 Septembre	18 Septembre	27 Septembre
Notre Dame	18H	18H	18H	18H
Dimanche	5 Septembre	12 Septembre	19 Septembre	26 Septembre
CHAMPSE-CRET		10H30		
LONLAY			10H30	
ST JULIEN	10H30	10H30	10H30	10H30
CEAUCE	10H30			

Eglise d'AVRILLY

Concert Flûte et Piano
DIMANCHE 18 JUILLET à 17h



***Marie-
ARNAL***

Astrid

Professeur de piano au conservatoire de Lorient
et

Alain EHKIRCH

Professeur de flûte au conservatoire de Quimper

Gravel of Legend

Vendredi 25 juin, les 300 coureurs engagés dans la course Gravel Of Legend partis d'Arromanche à destination d'Angers sont passés par la gare de Ceaucé où un petit comité d'accueil leur était réservé.





TOMBOLA DE LA PENTECOTE **MAI 2021**

Paniers composés

Les gagnants de la tombola:

Mr CIBOIS Corentin

Mr BOULAND Anthony

Mr HEUVELINE Guy

Mr GILET Matéo

Mr LOUVEL Michel

Mr BAROCHE Rémy

Félicitations!!!

Nous tenons à remercier tous les participants, artisans/ commerçants pour leur générosité.

Le Bureau

Laurence CREUSIER et Stéphanie GAUMONT (Co-présidente)

Isabelle FAUCHEREAU (Secrétaire)

Elise MORIN (Trésorière)

SREP
Agences et secteurs d'interventions:
Neully le vendin

Désinsectisation
Cafards - Puces - Punaises
Nids de Guêpes
Nids de Frelons

Dératisation
Rats - Scuris - Mûles

Désinfection
Et vidage après décès

Lassay les châteaux
Pré en pall
Mayenne
Evron
Ernée
Ambrières
Laval

NoVert 0 800 58 56 00
De mai à octobre ouverts 7/7 intervention guêpes

Siège: SREP 1 Rue du grand pré 53340 Neully le vendin
tél:02 43 03 81 92 Fax:02 43 03 12 31, Adresse mail: srep33@wanadoo.fr

Ecole Lancelot du Lac

Challenge des bouchons 276

Depuis 2 ans, nous participions au concours "Challenge des bouchons" ouvert à tous les établissements scolaires (école, collèges et lycées) de Normandie.

Ces récoltes de bouchons et de couvercles en plastique permettent, grâce à leur recyclage de financer des aides pour des adultes et enfants Normands en situation de handicap.

En 2 ans, nous avons récolté 380 kg de bouchons soit une masse par élève de 3,65kg.

Voici les résultats du concours :

Classement régional (toutes structures confondues) : Nous arrivons 16ème sur les 190 établissements participants.

Classement départemental (écoles primaires seulement) : Nous sommes 3ème sur 14.

Félicitations à tous pour votre généreuse participation !!



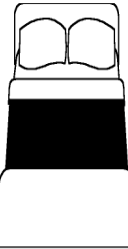
Jolie récolte !!

Sortie à la médiathèque

Dernière période scolaire et première sortie à la médiathèque. Quel plaisir de retrouver Sylviane et Christine nos animatrices préférées pour un grand rendez-vous lecture à l'étage de la médiathèque.

Cette fois, le thème des albums et de la chanson de cette rencontre était la différence.

Après avoir été le plus attentif possible, nous avons sélectionné des albums que nous retrouvons maintenant chaque jour à l'école...



LE LIT DOUILLET
neuf et réfection
artisanale
Matelas laine
Sommier sur mesure
Fauteuil



La Barre 61330 CEAUCE ☎02 33 38 95 17

GUY BERMOND
ARTISAN MENUISIER
BATIMENT ET AMEUBLEMENT
NEUF ET RENOVATION
L'HOTELLERIE 61330 CEAUCE
TEL. 02.33.38.18 69 PORT. 06.87.15.94.64
N°Siret : 493 181 937 00019

Ecole Lancelot du Lac

Projet Kayak

Pour cette dernière période, la classe des CM1/CM2 a participé à un projet kayak sur la base de loisirs de Torchamp, encadré par Romain Langlin. Manipulation du kayak, kayak polo, toboggan n'ont plus de secret pour eux. Les élèves termineront avec une descente de la rivière sur une journée complète avec pique-nique le midi.



Les élèves de Lancelot du Lac en selle au ranch de la Foucaudière

Cette année, les élèves de CP, CE1 et CE2-CM1 de l'école Lancelot du Lac ont eu la chance de réaliser 7 séances d'équitation au ranch de la Foucaudière à Domfront.

Lors de ces séances, tous les élèves ont appris à brosser, seller, guider et monter des poneys. Les CP se sont spécialisés dans la voltige pendant que les plus grands ont pu réaliser des parcours au pas et même au trot. Des mots comme bouchon, étrille, licol, carrière ou manège n'ont plus de secret pour eux.... Les élèves remercient chaleureusement Mélodie et Elisabeth pour tout ce qu'elles leur ont apporté.



Ecole Lancelot du Lac

Sortie au théâtre équestre

Le jeudi 10 juin, les élèves de CP, CE1, CE2 et CM1 de l'école Lancelot du Lac se sont rendus au théâtre équestre de la Pommeraye.

Le matin, les élèves ont pu voir le spectacle « *Pour un tour de taille* » qui mêlait : arts du cirque, chant lyrique, comédie et prouesses équestres avec 9 chevaux sur scène et 3 artistes (Sylvie Jane, Arnaud Attou et Emilie Tallet).

L'après-midi, en plus d'une visite commentée du parc, les élèves ont participé à trois ateliers qui permettait de travailler :

le rythme en accord avec les allures du cheval

la voltige équestre.

les jeux de scènes, les mimes et la découverte de l'expression corporelle.

Les enfants étaient ravis de cette journée qui s'est déroulée sous le soleil.

Nous remercions chaleureusement l'APE qui a financé les entrées au théâtre.



 **Mercerie~Bonneterie**

MAISON
FAUCHEREAU
7, rue de la GARE
61330 CEAUCE

Entreprise de MAÇONNERIE

Thierry
MORIN

02 33 38 69 52

27 rue d'Ambrières - 61330 CÉAUCÉ



Hubert SIMON Artisan couvreur

Neuf et restauration

Couverture - Zinguerie
Isolation - Bardage
Ramonage - Démoussage



La Noierie 61330 CEAUCE Tél: 02 33 38 36 23

Le centre de loisirs de Céaucé ouvrira ses portes du 8 juillet au 6 août 2021 !



Sur le thème « **à la découverte du monde !** », le centre de loisirs accueillera des enfants âgés de 4 à 13ans, de 9h à 17h (garderie possible de 8 à 9h et de 17 à 18h) dans les locaux de l'école Lancelot du Lac.

Les sorties proposées par le centre de loisirs sont :

Lundi 12 juillet pour les 6/9ans : sortie équitation à Ambrières

Mardi 13 pour les 4/5 ans : sortie à la ferme pédagogique à St Mars d'Egrenne

Jeudi 15 juillet : pour 10/13ans : sortie kayak à Torchamps

Vendredi 23 pour tous : Sortie au zoo de la Flèche

Mercredi 28 pour tous : Sortie Piscine CapFLo à Flers

Dirigée par Camille Hamard, l'équipe d'animation sera composée de : Lison Daboux, Mélissa Martinel, Laura Pottier, Clara Jammes, Kévin Munchen et Suntee Hornec. Et comptera 5 bénévoles : Léanne, Pauline, Léanne, Laura et Madisson.

Restauration : les parents peuvent venir récupérer les enfants le temps du midi ou bien fournir à son enfant de quoi manger sur place (repas froid ou à réchauffer).

Chaque enfant recevra un goûter chaque après-midi offert par l'association.

Inscriptions auprès de l'Association Familles rurales de Céaucé :

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles dans les écoles, dans les commerces de Céaucé ou sur demande par mail.

Contact :

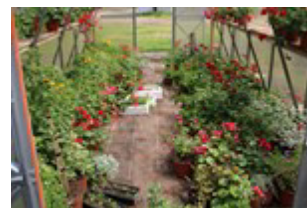
Lucie DELANGLE : 06.62.42.90.38

Delphine NOEL : 06.82.26.82.41

Mail : famillesrurales61330@gmail.com



Espaces verts et fleurissement



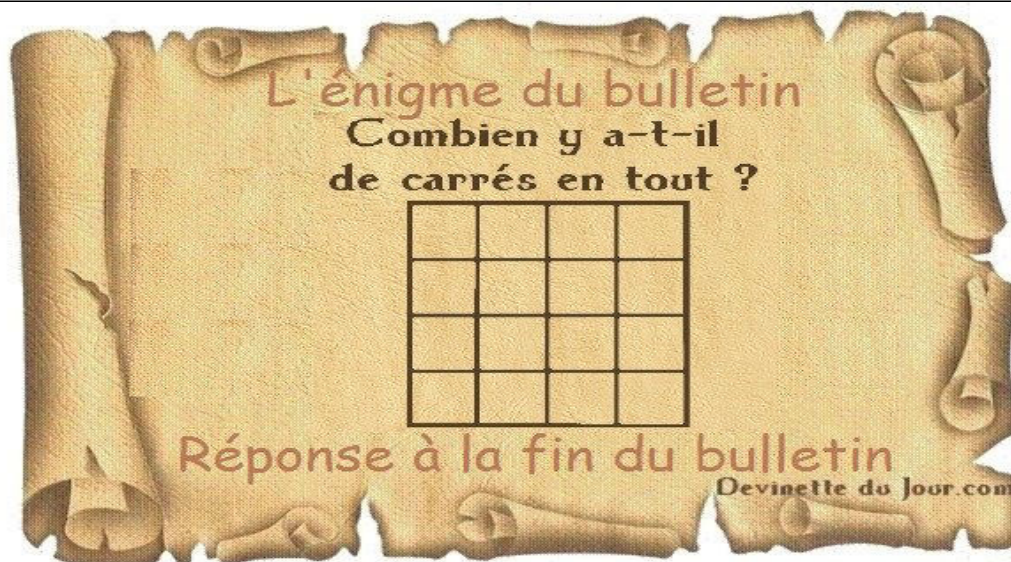
Malgré une période printanière humide et froide, notre bourg profite, cette année encore, d'un beau fleurissement. Depuis l'automne dernier, l'équipe chargée de ces travaux a œuvré pour que, la saison venue, tout soit prêt. Les plans de l'année dernière ont été soigneusement mis à l'abri et entretenus pendant tout l'hiver. Ainsi, 326 potées, 70 jardinières, 35 vasques et paniers, 15 auges, 4 tonneaux et un gadage, mais aussi des dizaines de mètres de bordures et de massifs sont garnis de fleurs de toutes espèces obtenues à partir d'environ 700 boutures et 620 plans de semis. Plusieurs dizaines de pieds de citrouilles, potimarrons et autres coloquintes ont également été plantés en prévision des décorations de Noël.

Chacun sait combien il est agréable de vivre dans un espace fleuri et de verdure où l'on peut partir à la découverte de multiples espèces de plantes et de fleurs, connues ou inconnues.

Alors, dès maintenant, partez à la recherche de cette petite plante vivace de la famille des *Aizoaceae*, nommée *Delosperma 'Jewel of Desert Garnet'* qui apprécie les sols pauvres, les steppes rocheuses, les rocailles, parfois les toitures, mais qui supporte aussi la culture en pot ou en jardinière. Cette plante couvre-sol, au feuillage persistant ne mesurant pas plus de 10 cm, fleurit de mai à septembre. Ses petites fleurs lumineuses jaunes ou rouges framboise qui se referment la nuit méritent une attention toute particulière. Très facile à cultiver, elle ne supporte pas les apports d'engrais, ni les arrosages trop fréquents mais adore le plein soleil.

Au cours d'une promenade, vous la découvrirez dans les rocailles près du plan d'eau.

Bonne découverte !





A quoi correspondent les dates auxquelles les édifices publics et les monuments aux morts sont pavoisés aux couleurs nationales ?

Si certaines dates anniversaires ou mémorielles sont connues du grand public, d'autres le sont moins, souvent parce qu'elles ont été instituées récemment, et il n'est pas rare d'avoir des questions à ce sujet. Voici donc leur calendrier, leur motif et leur date d'institution.

- 11 mars : journée d'hommage aux victimes du terrorisme (décret du 7 novembre 2019)
- 19 mars : journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc (loi du 6 décembre 2012)
- Dernier dimanche d'avril : journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation (loi du 14 avril 1954)
- 8 mai : commémoration de la victoire du 8 mai 1945 (loi du 2 octobre 1981)
- 9 mai : journée de l'Europe (décision du Conseil européen de Milan en 1985)
- 10 mai : commémoration en France métropolitaine de l'abolition de l'esclavage (loi du 21 mai 2001)
- 2^{ème} dimanche de mai : fête nationale de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme (loi du 10 juillet 1920)
- 27 mai : journée nationale de la Résistance (loi du 19 juillet 2013)
- 8 juin : journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine (décret du 26 mai 2005)
- 18 juin : journée nationale commémorative de l'appel du général De Gaulle, le 18 juin 1940, à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi (décret du 10 mars 2006)
- 14 juillet : fête nationale (loi du 6 juillet 1880)
- 16 juillet ou dimanche qui suit : journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes de France » (décret du 11 juillet 2002)
- 25 septembre : journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives (décret du 31 mars 2003)
- 11 novembre : commémoration de la victoire et de la paix, jour anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France (loi du 21 octobre 1922)
- 5 décembre : journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie (décret du 27 septembre 2003)



Le 8 juin 2021 : hommage au la France en Indochine le 16 octobre

ceaucéen Alfred MICHENET, mort pour 1950.

La photo insolite du bulletin

Pour les amateurs de photos vous pouvez envoyer une photo insolite de notre village de CEAUCE. La photo la plus insolite sera publiée à chaque bulletin. Envoyez votre photo à l'adresse suivante:

maxime.ridereau@ac-normandie.fr

Pour ce bulletin c'est la photo des sangliers au bordage qui sera publiée



Venez vous offrir des livres !!

Chaque année, les médiathèques « désherbent », c'est-à-dire que les bibliothécaires retirent des documents qui n'ont plus leur place dans les rayonnages. Néanmoins, ces livres peuvent toujours ravir des lecteurs.

C'est pourquoi, l'équipe de Ceaucé propose
une **VENTE** de documents :

- ♣ **Judi 15 juillet** de 9h30 à 12h30 sur le marché et à la médiathèque (1^{er} étage)
- ♣ Puis du **vendredi 16 au samedi 24 juillet** inclus à la Médiathèque aux horaires suivant :
mercredi 16h-18h / jeudi 10h30-12h30
vendredi 16h30-18h30 / samedi 10h-12h

OUVERT A TOUS !



Lectures musicales

de belles histoires pour TOUS
entrecoupées de musique...



- ☀ mar. 20/07 11h Juvigny - arboretum
- ☀ merc 21/07 18h30 Perrou - salle polyvalente
- ☀ jeu. 22/07 11h Ceaucé - derrière la médiathèque
- ☀ ven. 23/07 11h Couterne - parc de jeux

GRATUIT & OUVERT A TOUS !

Voilà l'été...



	CEAUCE	COUTERNE	JUVIGNY	LA CHAPELLE	PASSAIS
2 au 8 août inclus	FERMÉ	horaires normaux	FERMÉ	FERMÉ	horaires normaux
9 au 15 août inclus	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
16 au 22 août inclus	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
23 au 29 août inclus	horaires normaux	FERMÉ	horaires normaux	horaires normaux	FERMÉ

Renseignements et réservations
rim@ccandainepassais.fr

Retrouvez nous sur Facebook !

Communauté de Communes Andaine-Passais



27 800 ouvrages 3 100 CD 130 jeux
2 300 vidéos 74 abonnements



5 sites près de chez vous...

Ceaucé	02.33.66.79.48
Couterne	02.33.37.01.13
Juvigny	02.33.30.74.68
La Chapelle	02.33.96.44.97
Passais	02.33.64.90.63

A très vite en médiathèque...

LE MAIRE VOUS RÉPOND

Merci pour vos re-
marques, questions et suggestions.

Le bourg s'embellit grâce aux talents de nos agents et nous les en remercions.
Cela va se poursuivre, car Ceaucé, sur un passage très fréquenté, doit être remarquable et remarquée.
Ainsi, le fleurissement de la rue d'Ambrières sera prolongé au-delà de l'école Lancelot du Lac dès l'année prochaine.

La communauté de communes qui gère les moyens de collecte des ordures et des déchets remplace les containers lorsqu'ils sont détériorés, mais ne les remplace pas lorsqu'ils disparaissent.
La mairie remercie donc les ceaucéens de lui signaler aussi tôt que possible la disparition d'un container de son lieu habituel ou sa présence dans un lieu inhabituel.

Une étude sur l'éclairage public sera menée cet hiver, dans le cadre d'une étude plus large, déjà en cours, de l'amélioration du confort, du cadre de vie et de la sécurité des ceaucéens.

Le dispositif « argent de poche » permet à des jeunes de 16 à 18 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité à l'occasion de congés scolaires et de recevoir en contrepartie une indemnisation.
L'encadrement (obligatoire) est assuré par du personnel pédagogique et technique.
Les chantiers doivent avoir un caractère éducatif et se placer dans une démarche citoyenne, pour améliorer le cadre de vie.
Le dispositif doit s'inscrire dans la politique jeunesse du territoire, notamment au travers du projet de territoire.
Actuellement, le département de l'Orne n'a pas mis ce dispositif en place.
La commune de Ceaucé interpellera les nouveaux élus départementaux sur le sujet.

PROXI ALIMENTATION GENERALE
PRODUITS FRAIS
Fruits & Légumes
M^{me} et M. SINEUX
5, place du Collège
61330 CEAUCE
☎ 02 33 38 30 93
Fax 02 33 30 01 34
Gaz Butagaz et Primagaz
Livraison à domicile
Ouvert du Mardi au Samedi de 8h à 12h 30 et 14h 30 à 19h 30
Dimanche de 9h à 12h 30 Fermé le Lundi

RENAULT SARL CEAUCE AUTOMOBILES
Gérard LEFEBVRE
AGENT RENAULT
Réparation toutes marques
Mécanique - Carrosserie - Peinture
Vente neuf et occasion
Dépannage - Remorquage
☎ 02.33.38.32.12
Fax: 02.33.37.15.19
gerard.lefebvre.ceauce02@reseau.renault.fr
17Q, rue d'Ambrières 61330 CEAUCE

SODEMAGRI
61330 CEAUCE tel: 02 33 38 33 58
61100 FLERS-ST GEORGES tel: 02 33 64 97 40
DEUTZ FAHR



HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél : 02 33 14 05 52
Du lundi au vendredi : 10 h 30- 12 h 30 et 14 h – 15 h
Samedi : 10 h 00 – 12 h 00

ETAT CIVIL
NAISSANCE :
Julia VIEL

MARIAGES :
Omar Ben MOHDHI et Manuella ANTUNES
Sébastien MARY et Christelle HUBERT

DECES :
Daniel DAVOURIE
Gabriel BEUNEU
Michel QUENTIN
Roy MOODY



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en avril-mai-juin 2005 doivent se faire recenser avant le 31 juillet 2021.
Ceux nés en juillet-août-septembre doivent se faire recenser avant le 31 octobre 2021.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

La période estivale est commencée à depuis le 01 avril et jusqu'au 30 septembre 2021.
Responsable : Patrick MISERAY au 06 18 78 21 21
LUNDI ET MERCREDI : 14h – 16h45
JEUDI : 10h – 11h45
VENDREDI : 14h – 17h45
SAMEDI : 9 h -11 h 45 et 14 h – 17h45

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MEDIATHEQUE

Tél : 02 33 14 05 52
Mercredi : 16 h 00 – 18 h 00
Jeudi : 10 h 30 – 12 h 30
Vendredi : 16 h 30 – 18 h 30
Samedi : 10 h 00 – 12 h 00

Annonce.

Jean-Philippe BOYER
Elagage
35 € l'heure (possibilité
de chèque emploi-
service)
Tél: 07 81 82 65 38

HORAIRE D'OUVERTURE MAIRIE

LUNDI: 9h-12h
MARDI: 9h-12h
MERCREDI: 9h-12h
JEUDI: 9h-12h / 14h-16h
VENDREDI: 9h-12h / 14h-16h
SAMEDI: 9h-11h30

Réponse Enigme:

30 carrés

Attention aux démarchages téléphoniques

Dernièrement, quelques personnes ont été contactées téléphoniquement par une société prétendant agir au nom d'Orange. Celle-ci prétend que la ligne fixe du réseau Orange sera coupée lors de l'arrivée de la fibre optique et propose un abonnement en remplacement.

Après vérification auprès d'un interlocuteur des services d'Orange, voici la réponse :

« Je vous confirme que c'est un démarchage frauduleux, il n'y aura aucune coupure de ligne cuivre Orange.

La migration des administrés vers la fibre se fera au fur et à mesure et en proposant des solutions alternatives.

Aucune coupure ne sera faite sans prendre en compte la situation des clients. »

Rappels de bonne conduite.

1- Le camping de La Veillotièrre n'est ni un parking, ni un lieu de promenade, ni une voie de traverse, mais un lieu de vie et de repos pour les voyageurs qui y louent un emplacement.

Afin de préserver la tranquillité de ces derniers, l'accès du camping est interdit de manière permanente à tout véhicule autre que ceux appartenant aux campeurs.

2- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.



A VOUS LA PAROLE

Si vous avez des suggestions ou des remarques merci d'utiliser cette page

*Merci de déposer cette feuille dans la boîte aux lettres
ou directement au secrétariat de la mairie*

